

Aux actionnaires de la société immobilière Malagnou-Genève A

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 3 juin 2004

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

Nous avons le plaisir de vous informer que vous êtes convoqués **en assemblée générale ordinaire**, qui se tiendra le 3 juin 2004, à 16 h 30, à la Genevoise Assurances 16, avenue Eugène-Pittard.

Ordre du jour:

1. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée.
2. Rapport du conseil d'administration, présentation des comptes et de l'exercice 2003, ainsi que du budget 2004.
3. Rapport de l'organe de révision.
4. Votation sur les comptes de l'exercice 2003 et sur le budget 2004.
5. Décharge au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice 2003.
6. Propositions individuelles.

Carouge, le 10 mai 2004

Pour le conseil d'administration de
la SI MALAGNOU GENÈVE
Le président: M. Ferruccio CIVATI

254742